

**ΔΙΟΡΘΟΔΟΞΟΣ ΠΡΟΠΑΡΑΣΚΕΥΑΣΤΙΚΗ ΕΠΙΤΡΟΠΗ**  
**Σαμπεζύ, 9 – 17 Δεκεμβρίου 2009**

---

**COMMUNIQUÉ**

La Commission interorthodoxe préparatoire du saint et grand Concile de l'Église orthodoxe a été réunie au Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique à Chambésy du 9 au 17 décembre 2009. Son Éminence le métropolite Jean de Pergame, représentant du Patriarcat œcuménique en a présidé les travaux alors que Son Éminence le métropolite Jérémie de Suisse, secrétaire pour la préparation du saint et grand Concile, en était le secrétaire.

La Commission avait pour tâche, d'une part, d'achever le consensus des Églises orthodoxes locales sur le thème de l'Autocéphalie et de la manière de la proclamer et, d'autre part, de rechercher le consensus sur le thème de l'Autonomie et la manière de la proclamer, ainsi que sur celui des Diptyques.

Après l'allocution inaugurale du Président et le rapport du Secrétaire, la Commission :

**a)** a examiné le contenu du paragraphe 3 c) concernant l'Autocéphalie et la manière de la proclamer, renvoyé à la présente Commission par la précédente réunion en 1993 pour complément d'examen et recherche du consensus des Églises orthodoxes locales. Ce paragraphe concerne la proclamation par le truchement du Tome de l'autocéphalie et le mode de signature de celui-ci. La Commission a unanimement convenu que : « Exprimant le consentement de l'Église-mère et le consensus panorthodoxe, le Patriarche œcuménique proclame officiellement l'autocéphalie de l'Église requérante en promulguant le Tome de l'autocéphalie. Ce Tome est signé par le Patriarche œcuménique, Leurs Béatitudes les Primats des très saintes Églises orthodoxes, invités à cet effet par le Patriarche œcuménique, y joignant leur co-témoignage en apposant leurs signatures ». Elle a renvoyé à la prochaine Commission interorthodoxe préparatoire l'examen du mode d'application de l'accord obtenu.

**b)** Dans un texte bref et concis, elle a constaté le consensus des Églises orthodoxes sur le thème de l'autonomie et la manière de la proclamer, décrivant la notion et le contenu de l'Autonomie, la procédure à suivre pour sa proclamation et les conséquences de celle-ci.

**c)** Le thème des Diptyques a été renvoyé, faute de temps, à la prochaine Commission interorthodoxe préparatoire.

Fait au Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique, le 17 décembre 2009.

† Jean de Pergame, Président